

Coronavirus / Covid-19 :

Les mesures prises

par la ville de

Gennevilliers



Table des matières

CONFINEMENT	4
SANTE	5
INFORMATION DES HABITANTS	6
AFFAIRES CIVILES	6
PROPRETE ET ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS ET DU PATRIMOINE	7
MASQUES DISTRIBUES ET EN STOCK.....	7
SOLIDARITE	9
3.5 MILLIONS D'AIDES DONT 3 MILLIONS POUR 8 404 FAMILLES DE GENNEVILLIERS.....	10
LA POSTE	12
IMPOTS.....	12
SOUTIEN AUX PERSONNES AGEES EN MAISONS DE RETRAITE ET FOYERS DE JEUNES ADULTES HANDICAPES	13
SOUTIEN AUX FOYERS DE MIGRANTS ET AUX RESIDENCES SOCIALES	13
CONSEILS ET AIDES AU RAPATRIEMENT DE GENNEVILLOIS A L'ETRANGER.....	15
ACTIONS CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES.....	15
SOUTIEN AUX FAMILLES ET AUX HABITANTS	15
REPRISE DE L'ECOLE.....	16
COMMERCES.....	18
SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET TPE.....	19
MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC.....	20
ACTIONS MENEES PAR GENNEVILLIERS HABITAT	23
FINANCES DE LA VILLE	23
ASSOCIATIONS ET PARTICIPATION CITOYENNE DURANT LA PANDEMIE	24

Confinement

Première réunion de gestion de crise coronavirus lundi 9 mars 2020. Mise en place du Procès-verbal de crise journalier samedi 14 mars. Réunion de crise coronavirus avec l'Éducation nationale le lundi 16 mars. Lundi 16 mars, activation du PCA de la Ville de Gennevilliers, fermeture de la mairie, des équipements publics ainsi que des parcs et jardins. Les jardins partagés et l'Agrocité ont également été fermés par mesure de sécurité.

Toutes les manifestations culturelles et sportives ont été annulées jusqu'à nouvel ordre. Les services municipaux ont cependant travaillé à proposer des animations au balcon, dans les quartiers.

Des actions conjointes de la Ville et de la Police nationale ont été menées pour garantir le respect du confinement par la population. Nous maintenons une vigilance commune concernant tous les actes de vandalisme, notamment dans la zone industrielle, pour prévenir les intrusions dans les entreprises. La même démarche est tenue par la Ville pour éviter le squat des propriétés de la ville.

Suite aux premières verbalisations de jeunes liées au non-respect du confinement, une équipe d'élus a contacté les parents pour inciter leurs enfants à rester confinés. Par ailleurs, les usagers des services municipaux Jeunesse et Club-Ados ont également reçu un mail incitant au respect du confinement.

Des éducateurs et médiateurs ont fait le tour de la ville pour sensibiliser les jeunes aux risques qu'ils prennent et qu'ils font prendre à leur famille en continuant à sortir et de se rassembler. Une information a aussi été envoyée aux parents via les fichiers dont disposaient les services éducatifs, tout comme des mails d'informations dans ce sens ont été envoyés par la ville sous forme de newsletter.

Intervention sur camion sonorisé de Monsieur le Maire dans les quartiers pour remercier la population et inciter au respect du confinement.

Plusieurs Facebook live hebdomadaire ont permis au Maire de répondre aux questions des habitants et de donner des informations sur les actions menées quotidiennement dans la cellule de crise.

Un accueil des enfants des personnels soignants est mis en place à l'école et au centre de loisirs Joliot Curie, qu'ils soient soignants à Gennevilliers ou dans la région. En lien avec l'Éducation nationale, une équipe tournante d'enseignants et d'animateurs encadre les enfants. Il a été décidé d'ajouter à ce groupe, les enfants fragiles dont les familles isolées connaissent des mesures de l'ASE. La crèche Richelieu est ouverte pour les enfants de moins de 3 ans de manière gratuite. La CAF, via la Prestation de service unique, prendra directement en charge le coût de la garde.

Condamnation des bancs publics, plateaux d'évolution sportifs, abribus.

Déménagements : Gennevilliers Habitat a informé les locataires dont les déménagements étaient prévus durant la période de confinement qu'ils seraient reportés. Les loyers ne seront pas perçus doublement.

Santé

Le Centre Municipal de Santé est resté mobilisé pour accompagner et soigner les malades. Les équipes médicales, paramédicales et d'accueil sont mobilisées sur la cellule COVID 19 pour accueillir les patients. Des téléconsultations, une régulation téléphonique et une cellule psychologique de crise ont aussi été mises en place. Le centre Covid a reçu à la mi-mai 1 156 patients (563 en mars, 471 en avril et 122 en mai), avec un record à 61 le 28 mars. Le centre a rappelé en suivi 753 patients. Il s'agit de patients ayant été diagnostiqués Covid, avec ou sans test.

Une coordination a été menée avec les médecins généralistes libéraux de la ville qui assurent aussi une part d'accueil des personnes malades. Une salle a été prêtée aux généralistes pour organiser les soins des personnes suspectées d'avoir le COVID19. La cellule d'aide psychologique a été assurée gratuitement, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 heures. Pour en bénéficier, il suffit de téléphoner au 01 40 85 66 59. Le même dispositif a été mis en place pour les agents municipaux.

Installation d'un centre de dépistage à Gennevilliers en drive, uniquement sur prescription médicale et réservé aux cas présentant des symptômes du COVID.

Même si les EHPAD de la ville procèdent au dépistage de leurs pensionnaires via leurs laboratoires partenaires, la ville reste vigilante à cette question, en lien avec le médecin-directeur du CMS et les praticiens libéraux.

PMI : une ligne téléphonique est mise en place avec 2 puéricultrices. Des consultations avec les pédiatres sont possibles sur rendez-vous physique ou de manière dématérialisée. La campagne de vaccination est maintenue sur rendez-vous en appelant le CMS.

La ville a accepté d'expérimenter, en lien avec l'APHP, le dispositif COVISAN qui vise à repérer les personnes atteintes du COVID, de les tester ainsi que leurs proches et de les isoler jusqu'à la fin des symptômes. Ce dispositif, travaillé avec le CMS, s'est mis en route avec la participation des acteurs médicaux de la ville, du personnel communal en lien direct avec la population et les gardiens du bailleur Gennevilliers Habitat. Il a permis de diriger sur COVISAN : 7 patients dont 3 cas confirmés positifs à Louis Mourier avec enquête entourage. Ce dispositif vise à ralentir la propagation du virus dans la population.

Organisée par l'ARS et l'APHP avec la ville, pour les personnes présentant des symptômes, un dépistage gratuit par voie nasale a été organisé mercredi 27 mai, avenue de la Libération sur le parvis devant Carrefour de 10h à 19h.

La ville propose aux personnels de santé de la ville de bénéficier gratuitement d'un test fourni par la Région de sérologie rapide, test qui leur permettra de savoir s'ils ont ou non été exposés au virus COVID-19. Ce test de type TROD, permet après prélèvement d'une goutte de sang, de disposer du résultat après 10 à 15 minutes.

Information des habitants

Site de la ville : communiqués et points de situation de la cellule de crise, Foire Aux Questions (FAQ) pour répondre au mieux aux questions des habitants, reportages au sujet des services municipaux en action.

Réseaux sociaux : informations sur la continuité d'activités du service public, propositions d'activités, réponses faites aux habitants à leurs questions en commentaire.

Affichage sur les panneaux d'informations libres

Tour du Maire en ville avec camion sono.

Maintien du standard de la ville.

Installation de bannières : « Merci » de l'artiste Dugudus, en solidarité avec tous les corps de métiers.

Affaires civiles

Maintien des déclarations de naissances et décès. Les procédures de traitement des décès ont été facilitées. Un point journalier est réalisé sur le nombre de décès comptabilisés dans la ville. Un point complet et définitif sera effectué quand toutes les transcriptions de décès dans les hôpitaux seront envoyées en mairie dans les semaines à venir après le déconfinement.

Le parquet nous a informé que les mariages étaient de nouveau interrompus jusqu'à nouvel ordre.

La ville a décidé l'extension du carré musulman dans le cimetière pour répondre aux besoins d'inhumation de la communauté musulmane genevilloise.

Passeports et pièces d'identité : seules les personnes dans des situations d'urgence peuvent obtenir ces documents.

Propreté et entretien des espaces publics et du patrimoine

Nettoyage et entretien de l'espace public et des bâtiments à l'aide de produits détergents.

Travail avec les agents municipaux, le SYCTOM et SEPUR pour le ramassage des ordures ménagères et des encombrants.

Actions de dératisation menées et communication à la population sur la nécessité de déposer les ordures ménagères dans les bacs et conteneurs enterrés.

En ce qui concerne le nettoyage de l'espace public, la Ville poursuit le nettoyage des rues par quartier avec un produit détergent bien que le Comité scientifique indique que rien ne prouve que cela soit efficace contre le virus et que les règles de confinement doivent être scrupuleusement respectées.

Le mobilier urbain, les bancs publics, les jeux pour enfants ainsi que le matériel sportif ont été à nouveau balisés pour empêcher leur utilisation.

Les bailleurs sont mobilisés. Gennevilliers Habitat et d'autres bailleurs privés, en lien avec la mairie, organisent également, depuis le début du confinement, la désinfection des parties communes grâce aux gardiens mobilisés (poignées de portes, interrupteurs, ascenseurs, barres de maintien dans les escaliers). Gennevilliers Habitat a mis en place une désinfection systématique après chaque décès suspecté COVID.

Masques distribués et en stock

Tous les agents mobilisés pendant la crise COVID disposent de masques pour se protéger pendant l'exercice de leurs missions ainsi que du gel hydroalcoolique.

Au début de la crise, les collègues Vaillant et Moquet ont fait dons de masques au CMS, tout comme des entreprises installées à Gennevilliers et la mosquée. Un appel général a été fait aux entreprises via la Lettre économique.

Depuis des commandes de masques chirurgicaux et FFP2 ont été effectuées pour assurer la continuité du service du CMS (mais aussi pour reconstituer le stock

municipal) et des services municipaux engagés dans la crise COVID, et en prévision du déconfinement pour assurer des masques à tous les agents municipaux.

A cela s'est ajouté la commande de 100 000 masques en tissu pour toute la population genevilloise et les agents municipaux pour continuer à respecter les gestes barrières et éviter la propagation du virus (livraison à partir du 7 mai).

Confection de masques via le réseau Genevilliers Solidaire organisé avec des habitants ayant une machine à couture : 20 000 masques fabriqués dont 6 000 pour les enfants, 18 km d'élastiques utilisés, 800 bénévoles ont répondu à l'appel, 80 couturières à domiciles, 45 personnes par jour à l'atelier. La ville a mis à disposition le 18^{ème} étage de la mairie pour l'accueil des bénévoles qui préparent la confection : coupe du tissu et des élastiques et dispatche du matériel. Cette action solidaire a été faite en lien avec les deux centres sociaux Aimé Césaire et Espace des Grésillons. L'utilisation d'imprimantes 3D a permis la réalisation de 300 visières de protection.

A la demande de plusieurs entités, nous avons procuré des masques, surblouses, charlottes pour soulager les personnels : les foyers de vie, l'APEI, les EHPAD disposent ainsi de masques pour protéger les pensionnaires et le personnel sur place. Des médecins libéraux des maisons de santé ont été livrés par la ville.

Les 13 et 14 mai, la ville a organisé la distribution gratuite de masques en tissu à toute la population : deux par adulte et un par enfant. Tout le personnel communal a bénéficié de masques en tissu dans la même période.

Pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer, ils sont disponibles ici :

- A l'Espace Grésillons - Centre Culturel et Social : de 15h30 à 17h30
- A l'Espace Aimé Césaire Genevilliers : de 15h30 à 17h30
- A l'antenne des Agnettes : de 9 h à 12 heures et de 14 h à 17h30
- En mairie : de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 heures.

La ville a également distribué des masques aux personnes ne pouvant se déplacer, aux enseignants, collégiens, mosquées, commissariat de police, centre équestre, ...

Deux distributions de masques ont été organisées à l'attention des commerçants de la ville. L'une en partenariat avec la Région, la seconde avec les masques en tissu reçus par la ville.

Décompte des masques distribués à la date du 27 mai :

- Dans les quartiers : 59 865 adultes et 5 032 enfants
- Aux personnes ne pouvant se déplacer : 450 adultes et 18 enfants
- Dans les foyers et maisons de retraite : 2 882 adultes et 10 enfants
- Dans les mosquées : 800 adultes
- Commissariat, enseignants, centre équestre : 650 adultes
- Collège Guy Moquet : 750
- Collège Edouard Vaillant : 1000
- Collège Pasteur : 1000
- Personnels mairie : 3630

Soit au total : 71 027 adultes et 5 060 enfants

Masques répartis dans les équipements municipaux pour les personnes n'ayant pu venir sur les quartiers :

- Accueil mairie : 500 adultes
- Antenne des Agnettes 500 adultes
- Centre Aimé Césaire : 900 adultes
- Centre social des Grésillons : 900 adultes
- Espace Mandela : 300 adultes

Soit au total : 3 100 adultes

Stock restant au magasin municipal : 87 308 adultes (dont 50 000 du CD 92) et 700 enfants.

Au total, 150 000 masques en tissu lavable (dont 50 000 fournis par le département, 20 000 fabriqués par des bénévoles) sont à la disposition de la population gratuitement, soit trois masques par personne, pour permettre à toutes et tous de respecter sans frais, le port du masque dans l'espace public.

Solidarité

Le CCAS est venu en soutien aux personnes isolées en amplifiant la distribution des repas. Les services d'aide à domicile aux personnes fragiles fonctionnent avec la précieuse intervention du SYREC et de tous les personnels municipaux mobilisés sur le terrain depuis le début du confinement.

La ville a demandé au centre commercial Carrefour d'organiser un accès prioritaire journalier aux aides à domicile de 8h à 8h30.

Le CCAS assure la distribution du courrier aux personnes domiciliées ainsi que la remise des secours alimentaires d'urgence. Les assistantes sociales scolaires ont assuré à distance le suivi social des familles ayant des enfants scolarisés en primaire.

Des appels de convivialité sont passés par l'équipe d'AGIR, le chargé de mission handicap et le service municipal des Prestations solidarités pour briser l'isolement des personnes âgées et fragiles.

La Coordination Gérontologique pilote le regroupement des informations sur les situations qui nous sont signalées et quotidiennement s'assure du sort des plus fragiles. Depuis le lundi 30 mars, le CCAS, la Croix-Rouge et la Protection Civile proposent aux personnes isolées un service de livraison de courses de première nécessité, et de médicaments.

La ville reste en lien avec la Croix-Rouge pour suivre la situation des sans-abris. Les points d'eau restent ouverts et accessibles dans les quartiers.

Le Secours Populaire continue d'assurer ses distributions de denrées alimentaires à plus de 300 familles, avec des habitants bénévoles et des élus.

La Mission Handicap en lien avec le service municipal de l'enfance a permis aux enfants autistes et à leurs familles d'accéder au jardin de Youri Gagarine afin de mieux vivre la période de confinement.

La ville a répondu à la Maison de la Solidarité pour lui procurer du matériel (masques, gel hydroalcoolique) pour permettre sa réouverture. L'association a mis en place des paniers-repas pour ses bénéficiaires SDF et pour les migrants du foyer Brenu.

La ville a interpellé la Préfecture sur une mise à disposition d'hébergement pour la population rom, ainsi qu'une prise en charge médicale si besoin.

Le réseau solidaire Ensembl' a été activé en lien avec la Direction de l'Autonomie et de la Solidarité.

Gennevilliers Habitat a proposé aux locataires de créer une solidarité d'immeuble en se manifestant via un tableau affiché dans tous les halls d'immeubles.

3,5 millions d'aides dont 3 millions pour 8 404 familles de Gennevilliers

Le confinement a pu aggraver les difficultés financières de nombreux foyers Genevillois. La suspension des loyers ne ferait que repousser à plus tard les problèmes pour les personnes en difficulté.

Pour les aider, la ville a décidé de verser **3,5 millions d'aides dont 3 millions pour 8404 familles de Gennevilliers.**

La ville de Gennevilliers a fortement amélioré son plan d'aides financières aux familles dans le cadre de l'épidémie du coronavirus.

La convention avec la CAF, signée cette semaine permettra de verser une aide financière entre 300 et 600 euros à 8 404 familles de Gennevilliers. Cette aide sera versée automatiquement, sans aucune démarche à effectuer, fin mai début juin à toutes les familles qui bénéficient d'un quotient familial inférieur à 850. Elles seront prévenues du versement de l'aide par un SMS de la CAF des Hauts-de-Seine.

La Ville de Gennevilliers avait annoncé en avril une aide d'un montant de 1,5 millions d'euros pour les familles qui disposent d'un quotient familial inférieur à 850 dans le cadre des prestations de la ville (soit 2 392 familles).

Après étude avec la CAF, la ville de Gennevilliers, a décidé par mesure d'égalité de traitement des Gennevilloises et Gennevillois, d'élargir son aide financière à toutes les familles ayant un quotient familial inférieur à 850, qu'elles soient ou non usagers de prestation de la ville. Le budget attribué à cette aide évolue donc de 1,5 millions à 2,950 millions pour aider 8 404 familles qui toucheront entre 300 et 600 euros de la ville via la CAF.

L'effort financier de la ville de Gennevilliers en direction de sa population est sans commune mesure si on compare ces 3 millions pour une ville de 46 000 habitants aux 3,5 millions consacrés par la ville de Paris pour 2 millions d'habitant.

**Allocataires de Gennevilliers ayant perçu une
prestation en avril ou mai 2020 et ayant un quotient
familial inférieur à 850 €**

Tranche de QF Cnaf	Nombre d'allocataires	Aide par allocataire	Montant total versé par tranche
De 0 € à 99 €	252	600	151 200 €
De 100 € à 250 €	1 307	400	522 800 €
De 251 € à 350 €	856	400	342 400 €
De 351 € à 450 €	1 374	400	549 600 €
De 451 € à 550 €	1 363	300	408 900 €
De 551 € à 650 €	1 333	300	399 900 €
De 651 € à 750 €	1 114	300	334 200 €
De 751 € à 849 €	805	300	241 500 €
Totaux	8 404		2 950 500 €

Source : Tables Cristal (Basenat.DOB,DOS,ASS et DRT)

- Situation au 24 mai 2020

En plus de cette aide automatique, la Ville de Gennevilliers pense aussi aux personnes sans quotient ou avec un quotient supérieur à 850 qui ont perdu 50% de de leurs revenus. Ces aides ne sont pas automatiques mais sur dossier présenté au CCAS de la Ville. **500 000 euros supplémentaires sont donc budgétés pour les aides suivantes :**

- Une aide de 100 euros* à tous les retraité-es au minimum vieillesse par le CCAS de la ville.
- Une aide forfaitaire d'un maximum de 300 euros* sur dossier présenté au CCAS de la ville pour les étudiants et jeunes actifs ayant une perte de revenus d'au moins 50%,

- Une aide forfaitaire d'un maximum de 300 euros* pour les autoentrepreneurs, s'il y a une perte de revenu égale ou supérieure à 50% et non compensée par les aides de l'Etat,
 - Une aide forfaitaire d'un maximum de 300 euros* par famille ayant un QF supérieur à 850, s'il y a une perte de revenus égal ou supérieur à 50% et non compensé par les aides de l'Etat,
- *aides non cumulables entre elles ni avec l'aide pour les QF inférieur à 850

Soutien aux familles rencontrant des difficultés pour payer leur loyer, comme aux entreprises : Gennevilliers Habitat continue de suivre les demandes des locataires ayant des difficultés de paiement de leur loyer. Cela s'est traduit par la mise en place de dispositifs d'accompagnement social des locataires en difficulté de paiement ou fragilisés par le confinement notamment par l'allongement des durées des plans d'apurement, la communication des lignes directes des conseillers sociaux de GH, le report des congés desdits conseillers.

La ville a contacté les autres bailleurs sociaux pour s'assurer que des dispositifs d'aide au paiement des loyers avaient été mis en place.

Une information a été transmise aux copropriétés pour les informer des mesures prises par les établissements bancaires pour des aides au remboursement des crédits.

Nous avons exprimé notre solidarité avec nos villes jumelées et nos partenaires à l'étranger, qui subissent également la crise du COVID 19 et connaissent des mesures de confinement.

La Poste

Le Maire a interpellé le Directeur départemental de la Poste

- Pour la réouverture des bureaux de poste (effective au centre-ville depuis le 6 avril),
- Le ravitaillement des Distributeurs Automatiques de Billets,
- Le suivi de toutes les prestations aux usagers,
- Le ramassage des courriers dans les boîtes aux lettres dans les quartiers,
- La reprise de la livraison de colis.

Un point régulier est fait avec le Directeur Départemental de la Poste.

Impôts

Après l'interpellation de nombreux habitants au standard au sujet de l'accueil aux impôts, la ville a contacté le Trésorier public pour demande la mise en place rapide d'une ligne téléphonique dédiée permettant de répondre aux questions des usagers sur leur situation personnelle et sur les prochaines déclarations à venir.

Ce service a rouvert mais sur rendez-vous téléphonique.

Soutien aux personnes âgées en maisons de retraite et foyers de jeunes adultes handicapés

Un point quotidien est fait pour suivre la situation médicale dans les maisons de retraite. Le contact est maintenu avec plusieurs centaines de personnes par téléphone. La Ville reste attentive aux besoins des résidents (matériel de protection, jeux ou livres, masques, ...).

L'EHPAD Les cytises a reçu de la ville le prêt "d'échelles" pour débarrasser les plateaux de repas plus rapidement dans les chambres des résidents.

Un lien est fait avec les foyers Villebois-Mareuil et Jean Jaurès pour répondre à leurs besoins (masques, gel).

Le centre de vacances de Ménilles mis à la disposition de la Préfecture de l'Eure a commencé à accueillir des personnes sans domicile et porteuses du Covid-19.

Soutien aux foyers de migrants et aux résidences sociales

Dès le premier jour du confinement, la ville a pris contact avec les gestionnaires et directions ADOMA et COALLIA pour anticiper les besoins des résidents et proposer des actions.

Une coordination a eu lieu entre foyers, CMS et CCAS. Le travail médical engagé avec le CMS de manière régulière pendant le dernier mandat et donc avant la crise sanitaire du COVID a permis de fluidifier le travail. Des infirmières et des aides ménagères assurent des visites régulières dans les foyers.

ADOMA a mis en place un gardiennage pour filtrer les entrées et sorties des résidents et faire respecter le confinement.

COALLIA s'est manifestée rapidement au sujet de squats dans leurs locaux. Nous avons demandé l'intervention de la police pour sécuriser les lieux et assurer la tranquillité des résidents.

Dans tous les foyers et résidences, un nettoyage et des désinfections régulières sont réalisés dans toutes les parties communes, notamment les cuisines. Il a été convenu la désinfection dans chambres et logements en cas de décès COVID.

Partout, des affichages sur les gestes barrières et toutes les préconisations sanitaires ont été traduites en plusieurs langues pour permettre un meilleur à l'information.

La ville a demandé une augmentation du ticket-service pour les réfugiés hébergés au foyer Brenu pour subvenir à leur besoin. Pour éviter les déplacements à la Maison de la Solidarité, les colis-repas sont livrés au foyer.

Par ailleurs, nous demandons par courrier adressé au Département des Hauts-de-Seine de considérer les foyers et résidences sociales comme lieux sensibles (comme les EHPAD) et foyers de vie).

Nous avons également demandé à la Direction d'Adoma de baisser la redevance des loyers pour les pensionnaires sur la période du confinement.

Pour les résidences Coallia, nous avons demandé un dispositif sanitaire sur site pour faire du suivi sur les pensionnaires suspectés COVID, mais aussi pour les personnes en rupture de soins, en lien avec le CMS. AU total, 65 personnes des résidences ont été rencontrées, et aucun cas COVID n'a été recensé. Cependant, le suivi se poursuivra avec le CMS sur les fragilités de santé de certains résidents. Il a été organisé un stand autour des gestes barrières à une grande valeur éducative et précieuse pour la suite des évènements (déconfinement, etc.). De nombreux résident avaient un mauvais port de masque, des croyances erronées sur le Covid ou les gestes barrières et des inquiétudes. Ces points ont pu être abordés lors de cette rencontre avec des messages clairs et des outils adaptés. Une seconde intervention de prévention a été faite via la distribution des masques réutilisables. A cette occasion, les agents de prévention santé de la ville ont pris le temps avec chaque résident d'expliquer l'entretien et le port du masque et fait le rappel des gestes barrières.

Des dispositions ont été prises pour qu'une seconde chambre soit ouverte pour une famille nombreuse dans le foyer Coallia.

Nous allons maintenant reprendre les consultations de suivi de patients atteints des maladies chroniques : cardio, diabète, etc.

Une distribution de masques a également été organisée au sein de la structure HUDA à Gennevilliers, il s'agit de l'hôtel Gallieni accueillant des demandeurs d'asiles et d'une capacité totale de 124 résidents.

Conseils et aides au rapatriement de Genevillois à l'étranger

La Ville est en contact avec les citoyens Genevillois pour les accompagner dans le cadre d'un rapatriement de l'étranger. Au regard de la fermeture des espaces aériens de nombreux pays, les Genevillois sont dirigés vers les ambassades et consulats français. La ville interpelle ces entités diplomatiques pour attirer leur attention sur ses ressortissants.

Aide financière pour le rapatriement de deux personnes de Philippines.

Actions contre les violences conjugales

La ligne d'écoute départementale femmes victimes de violences, 01 47 91 48 44, est maintenue de 9 h 30 à 17 h 30, ainsi que le 3919.

Le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) peut être contacté par mail au cidff92nord@gmail.com. Une juriste rappelle.

Pour toute question urgente, il est possible de prendre contact directement au 06 23 88 80 74.

L'association L'Escale est disponible au 01 47 33 09 53 du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h 30.

Soutien aux familles et aux habitants

Propositions d'activités à réaliser à la maison : les services sports, culture, médiathèques, enfance, club ados, jeunesse, centres sociaux proposent des activités qu'il est possible de pratiquer en confinement. Chaque jour, sur le site Internet de la ville et la page Facebook, des activités sont proposées.

En partenariat avec l'Éducation nationale, du matériel informatique (dans la limite des stocks disponibles) a été fourni aux familles en difficulté pour assurer le suivi scolaire de leurs enfants.

Des collègues ont alerté des élus sur le décrochage de quelques familles dont les enfants ne se connectaient pas sur les plateformes de cours. Les élus ont doublé les appels des établissements pour inciter les élèves et leur famille à rester assidu aux cours.

RAM : Les familles bénéficiant de l'allocation municipale pour l'emploi d'une assistante maternelle peuvent faire parvenir la fiche liaison du mois de mars signée par leur

employée en version dématérialisée. Un mail a été adressé à toutes les familles concernées pour la réouverture des crèches et les conditions de reprise.

Suite à la demande de familles d'enfants autistes, la ville propose ouvre Youri Gagarine pour permettre à ces enfants de profiter d'un espace ouvert. Des rendez-vous sont organisés avec les familles pour faciliter les passages.

Ouverture du centre de loisirs et de la crèche aux enfants suivis par la maison des parents et le psychologues (action contre les risques de violences intrafamiliales).

Reprise de l'école

Suite aux annonces du gouvernement d'une reprise de l'école à partir du 11 mai, Le maire a écrit au Préfet des Hauts-de-Seine et la DASEN pour demander une réunion de travail sur ce sujet, faire part de ses inquiétudes et prévenir que si les conditions sanitaires ne sont pas requises la ville n'ouvrira pas les écoles. Une concertation sur ce sujet sera engagée avec les parents, les directions d'écoles, les syndicats des enseignants et des personnels communaux.

Afin de permettre la mise en conformité des locaux avec les recommandations du protocole sanitaire, la Ville a fait localement le choix de ne pas se limiter à un simple nettoyage des locaux mais de procéder à une désinfection complète. Il a donc été décidé :

- Semaine du 11 au 15 mai :
 - Les enseignants préparent la rentrée.
 - Les agents municipaux concernés également. Nettoyage des locaux, mise en place de la signalétique utile aux flux dans l'école, concertation entre les équipes pour assurer la mise en œuvre du guide sanitaire puis désinfection des locaux
 - Travail des équipes enseignantes sur les modalités pédagogiques et l'organisation de l'accueil des élèves.
 - Distribution de masques lavables à toute la population et de masques chirurgicaux aux personnels exerçant dans les écoles.
 - Communication par les directions d'école aux parents élus sur les conditions générales de reprise.
 - Communication par les directions d'école à tous les parents d'élèves sur le calendrier de rentrée et le rythme d'accueil des élèves en fonction du cadrage départemental sur les priorités des enfants accueillis.
 - Vendredi 15 mai, réunion avec 2 représentants de parents d'élève par école en visioconférence avec la ville et l'Inspecteur de l'Éducation nationale.
 - Durant cette semaine, les élèves continuent de bénéficier d'un enseignement à distance.

- Lundi 18 mai :
 - Rentrée progressive des élèves selon les modalités communiquées par chaque direction d'école.
 - Accueil à temps plein des enfants des personnels dits prioritaires quel que soit leur niveau de classe, dans leur école d'origine. (Critères départementaux : soignants, secours et assistance, enseignants, agents des écoles, travailleurs sociaux, ainsi que les postiers et agents de transport identifiés).
 - En fonction des ressources humaines disponibles et des surfaces utilisables dans les nouvelles règles sanitaires, les élèves de tous les niveaux de classe seront accueillis selon un schéma d'alternance défini par l'école, dans la limite des conditions suivantes :
 - De 5 à 10 élèves maximum de la Petite Section à la Grande Section,
 - Jusqu'à 15 élèves du CP au CM2,
 - Ouverture des activités périscolaires pour les enfants accueillis dans l'école (sans inscription préalable sur le Portail famille et facturation à la consommation) seulement pour la restauration et l'accueil du soir.
 - Pour tous les élèves non accueillis pour le moment ou dont les parents ont fait le choix de ne pas les remettre à l'école, la continuité pédagogique sera assurée à distance par les enseignants.
 - La municipalité et l'Éducation nationale travailleront régulièrement à l'actualisation de ce plan de scolarisation des enfants.

Premier bilan de la reprise de l'école

Retour d'environ 10 % des élèves (environ 600 élèves sur les 6 197 inscrits) en semaine 1. 820 enfants accueillis soit 13 % pour la semaine 2.

Le retour de élèves est moins important en maternelle qu'en élémentaire (6 % la première semaine, environ 9 % la deuxième).

Certaines écoles ont des taux de retour plus important (Langevin élémentaire A et B, Diderot élémentaire A, Lurçat élémentaire, Anatole France élémentaire et caillebotte élémentaire, entre 14 et 20 %), jusqu'à 24 % en deuxième semaine.

Pour les maternelles le taux de retour est plus faible (entre 2 et 16 % Aguado), avec une moyenne autour de 6 % 17 % à caillebotte maternelle en semaine 2).

Les équipes ont été renforcées par des agents des sports et de l'enfance (plus renfort ménage et désinfection le soir par la société ISS, qui entretient les centres de loisirs après utilisation du midi, et après le départ des enfants le soir, mais également le mercredi).

La société apporte de l'aide le soir en maternelle pour nettoyage et désinfection des toilettes, puis tous les points de contacts, et en plus renforts nettoyage et désinfection des salles de classe le soir en élémentaire.

Cette première semaine s'est bien déroulée, les équipes sont en appropriation du protocole sanitaire (sur wallon, il a été nécessaire de repréciser les choses, mais tout est rentré dans l'ordre). La deuxième semaine a bien débuté.

Pour la restauration : environ une quinzaine d'enfants en maternelle et par site, et entre 40 et 60 en élémentaire. Tous les enfants ont eu des repas chauds (en fonction de la montée en charge, des paniers repas froid pourront être servis, mais en alternance sur les groupes), préciser aux parents pour les PAI que leurs enfants auront des repas froids car l'utilisation du micro-onde est proscrite.

Solliciter les parents pour apporter des gourdes nominatives aux enfants s'ils le souhaitent.

L'accueil du soir, très peu d'enfants environ 10 par centre, idem ce premier mercredi. En fonction de la montée des effectifs des groupes seront constitués, pour limiter le brassage d'enfant (terme utilisé dans le protocole sanitaire).

Il est prévu une augmentation des effectifs dès la semaine prochaine. Ce sont les directions d'école qui contacte les familles.

Commerces

Le mardi 24 mars, sur décision de l'État, les marchés ont fermé leurs portes. Pour atténuer l'effet de cette mesure, des commerçants ont mis en place des livraisons et la ville a ouvert un drive pour les livraisons des commerçants à partir du 19 avril, le Préfet ayant refusé la demande de réouverture des marchés.

La liste des commerces ouverts et qui livrent est disponible sur le site Internet de la Ville.

Durant la période du confinement, la Ville, la SEMAG92 et Gennevilliers Habitat ont décidé d'exonérer les commerçants frappés de l'obligation de fermeture par l'arrêté du 15 mars pour la location du local dans leur patrimoine. Nous allons proposer, en plus de la gratuité de 3 mois de confinement pour les commerçants des marchés, une gratuité sur les 3 mois suivant la reprise pour favoriser la dynamique commerciale de nos marchés.

Deux distributions de masques ont été organisées à l'attention des commerçants de la ville. L'une en partenariat avec la Région, la seconde avec les masques en tissu reçus par la ville avec un document d'accompagnement indiquant la marche à suivre pour solliciter les aides de l'Etat.

La réouverture des marchés a été actée après le déconfinement. Les 4 marchés aux comestibles de la ville ont rouvert avec des mesures de sécurité sanitaire strictes pour éviter les contacts et la contamination.

Soutien aux entreprises et TPE

La Ville communique également régulièrement en direction des entreprises pour faciliter leur démarche et maintenir un réseau d'échange local. Le lien est maintenu grâce à la mise en place une démarche d'entretiens téléphoniques ou par mails avec les entreprises du territoire.

Elles ont été informées des mesures d'aides d'urgence existantes : fonds de solidarité élargi, chômage partiel, exonération de cotisations sociales pendant la fermeture, soutien de la banque de France dans la médiation en matière de crédits, prêt garanti par l'Etat, mesures de bienveillance fiscale (report, étalement), prêt Rebond Région/BPI disponible.

Ces mesures complètent celles prises par la ville :

- Travail engagé avec la CCIP des Hauts-de-Seine sur la communication et organisation d'une rencontre à distance avec les TPE et commerçants de la ville le 6 mai 2020 afin de les accompagner dans leurs différentes démarches.
- Exonération de la redevance d'occupation du domaine public : la Ville a pris la décision d'exonérer l'ensemble des commerçants redevables de la redevance sur l'occupation du domaine public jusqu'au 30 juin 2020, exonération pouvant être prolongée en fonction de l'évolution de la crise sanitaire,
- Gratuité de trois mois gratuits sur les marchés. Une communication en direction des habitants pour les inciter à s'y rendre sera faite.

La ville participe au plan de relance de l'activité des entreprises programmé, en lien avec la Préfecture, accompagnée par la CCIP, la CMA, la DIIRECTE.

Une attention spécifique est portée à l'évolution de la plate-forme portuaire.

Le territoire économique a fait l'objet de ronde régulière de la police afin de limiter les intrusions dans les entreprises. Par ailleurs, la Ville a réalisé un nettoyage de l'ensemble du secteur économique afin d'accompagner la reprise du 11 mai. Enfin, afin de faciliter et sécuriser la venue des salariés et la reprise d'activités, la ville s'inscrit dans le déploiement de pistes cyclables temporaires.

Maintien du service public

Malgré le confinement, de nombreux agents municipaux sont en télétravail grâce à la mise à disposition d'outils numériques pour des visioconférences, des ordinateurs munis de VPN pour l'usage des logiciels-métiers.

Les agents restent mobilisables pour assurer les activités vitales du PCA, comme le standard, le courrier, la sécurité des équipements publics.

Une communication est maintenue avec le personnel communal via l'accès à distance de l'intranet, des points de situations par mail.

Les informations sur les relations humaines sont communiquées régulièrement :

- Arrêt de travail, autorisation spéciale d'absence, garde d'enfants,
- Conditions du télétravail,
- Règlement des congés,
- Mobilisation des agents : les agents reçoivent régulièrement des informations de la Direction générale, et notamment des appels à la mobilisation. Il est demandé aux agents de consulter leur mail quotidiennement,
- Versement des paies : la paie des agents titulaires, contractuels et vacataires sera assurée pendant la période. Les vacataires ayant signé des contrats avant le confinement seront payés. Ceux dont les contrats étaient prévus pour les séjours de printemps, mais non préparés ne sont pas concernés par cette décision. Par ailleurs, les heures supplémentaires seront saisies et traitées après le déconfinement.

Des CHSCT ont été organisés pour travailler les questions de Relations humaines pendant le confinement et pour préparer le déconfinement.

Un DSCT est en cours d'élaboration pour travailler sur les conditions de reprise du travail des agents et leur accompagnement.

La ville a mis à disposition une cellule psychologique en direction des agents dans le cadre du confinement.

La réouverture de la mairie est intervenue le 13 mai dans le cadre de la délivrance des prestations du SADP (anciennement démarcherie) et des prestations du service des affaires civiles dont carte nationale d'identité et passeport sur rendez-vous.

Cette réouverture est intervenue avec toutes les mesures de sécurité sanitaire nécessaires : masque obligatoire à l'intérieur de l'hôtel de ville, marquage au sol, ascenseurs réservés aux agents, vitre plexiglass pour les points d'accueil, nettoyage et désinfection, masques et solution hydroalcoolique pour tous les agents et mise à disposition de solutions pour les usagers.

L'accueil des impôts se fait sur rendez-vous à leur étage.

Par ailleurs, la Direction des Relations Humaines a travaillé à un Plan de Reprise de l'activité municipale en tenant compte des réalités du terrain : agents malades, en garde d'enfants, en télétravail, en présentiel.

Actions des services municipaux

Toutes les directions ont reçu des préconisations pour travailler pendant la période de confinement et préparer la sortie dans les meilleures conditions. Avec la Direction générale, les conférences de directeurs ont repris dès le 31 mars pour donner les orientations nécessaires.

Le CCAS (outre son action quotidienne de solidarité avec l'action des aides à domicile, du portage des repas, d'une ligne téléphonique dédiée, du suivi des familles les plus fragiles), travaille au déconfinement pour accompagner les foyers qui seront le plus touchés financièrement et socialement par le confinement.

Les services de la Jeunesse et du Clubs Ados ont travaillé pendant la période de confinement pour garder le contact avec les jeunes. Ils préparent également l'après-confinement pour assurer les actions de l'été et de la rentrée.

Les services éducatifs (DESS, DME, DPE) ont travaillé pour assurer les inscriptions dématérialisées :

- Nouvelles inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2017 (entrant en maternelle),
- Inscriptions aux séjours de vacances (en attente des préconisations gouvernementales au sujet des départs de l'été),
- Inscriptions en crèche,
- Dérogations scolaires.

Ces informations ont été transmises à l'IEN et aux directions d'école. Une équipe d'agents est mobilisée en télétravail pour le traitement des demandes.

Par ailleurs, la DASEN 92 a envoyé la nouvelle carte scolaire. Les élus et la DESS travaillent en lien en l'IEN sur la répartition des effectifs en prévision de la fin des inscriptions scolaires en juin, pour rééquilibrer la carte scolaire, le cas échéant.

Malgré les annulations ou les reports des manifestations municipales, les services travaillent à leur reprogrammation, soit via le site de la Ville ou les réseaux sociaux (Ebull'idées, cérémonies et commémorations, activités culturelles ou entraînements sportifs, etc.), soit par leur report à la fin du confinement ou au cours de l'année (Prix littéraire, Été aux Sévines, etc.). Des initiatives comme Gennevilliers au Balcon ont permis à des agents, des professeurs de musique, des artistes, mais aussi des habitants d'animer les quartiers.

Le service Logement a contacté tous les demandeurs de logement dont la date de renouvellement se situe dans la période de confinement pour les assurer de la

prolongation de la période de dépôt du dossier. Cette information a été également relayée par la préfecture à tous les organismes traitant des demandes de logement. Un plan d'activités estivales est en cours d'élaboration en perspective et la présence d'un grand nombre de Gennevillois dans la ville sur la période de l'été.

Retard des chantiers

Le confinement a amené la fermeture des chantiers. Les promoteurs et entreprises ont été contactés par la DGST dès les premières semaines du confinement pour appréhender les conséquences financières et la reprise des chantiers.

Le Préfet des Hauts-de-Seine a interrogé les villes le 15 avril sur une reprise rapide des chantiers. Le Maire s'est prononcé sur une reprise le 11 mai, sous réserve des conditions sanitaires respectées.

La priorité sera donnée aux chantiers d'écoles les plus en tension en termes de montée d'effectifs pour permettre une livraison à la rentrée prochaine. Les autres chantiers scolaires seront échelonnés dans l'année.

Après de nombreuses vérifications auprès des entreprises, et l'assurance du respect de la santé des salariés sur les chantiers, la reprise est effective et échelonnée pour les travaux suspendus pendant la période de confinement.

Les services municipaux étudient également la réouverture des centres et clubs sportifs, toujours dans le respect des mesures sanitaires.

Les jardins partagés ainsi que l'Agrocité ont obtenu l'autorisation de reprendre leurs activités.

Conseil municipal

Le Conseil municipal d'installation est fixé le 27 mai. Des mesures particulières sont prises pour assurer la sécurité sanitaire. Le Conseil aura lieu dans la salle des fêtes, avec le respect de la distanciation sociale entre élus.

Règles de stationnement

Le code de la route reste en vigueur pendant la durée du confinement. Le policier municipal est en service et assure l'enlèvement des voitures ventouses et épaves dans les quartiers, en lien avec le commissariat.

Pour faciliter le stationnement des habitants aux Sévines, le parking du Centre nautique restera ouvert et accessible pendant cette période.

Actions menées par Gennevilliers Habitat

- Annulation de loyer à destination des commerces ayant dû fermer en raison du confinement. 65 locataires concernés.
- Mise en place d'un dispositif d'accompagnement social des locataires en difficulté de paiement ou fragilisés par le confinement, notamment par l'allongement des durées des plans d'apurement, la communication des lignes directes des conseillers sociaux de GH, le report des congés desdits conseillers.
- Les locataires dont les déménagements étaient prévus durant la période de confinement ont été reportés. Les loyers ne seront pas perçus doublement.
- Mise en place d'un pôle dédié au contact et à l'accompagnement des personnes âgées réputées socialement fragiles.
- Incitation à la solidarité entre voisins par la pose d'affiches de contacts de volontaires dans les halls des immeubles.
- Implication des équipes de terrain dans le projet COVISAN afin de repérer les personnes atteintes du COVID, les tester ainsi que leurs proches et de les isoler jusqu'à la fin des symptômes.
- Désinfection des parties communes.

Finances de la ville

La Direction des Affaires Financières a continué à fonctionner pour suivre les finances de la ville et traiter les factures des prestataires. Ce sont environ 5 millions d'euros qui ont été payés aux entreprises et prestataires, ce qui va grandement les aider dans cette période difficile.

Un travail de projection des conséquences financières d'un confinement pendant 2 mois permettra de se rendre compte de l'impact de cette période sur les finances municipales. Pour élaborer cette projection financière, il est procédé à l'identification des principales directions consommatrices de crédits pour flécher avec elles les activités génératrices de dépenses dans les deux mois qui viennent (égales, en plus ou en moins par rapport à une période sans crise), ainsi que les recettes qui ne se réaliseront pas, mais aussi celles qui continuent à ce jour à être perçues au même rythme (fiscalité, dotations de l'État, soldes de subventions déjà notifiées, etc.).

Le CMS est le service public le plus impacté par les dépenses liées à son fonctionnement exceptionnel en centre COVID, sans les autres prestations médicales (annulées et reportées ultérieurement et qui constituent une perte conséquente de recettes). Le constat est identique pour les recettes diminuées liées aux prestations familiales. Enfin, il faudra prendre en compte le manque à gagner en lien avec les exonérations décidées en direction des petits commerces.

Cela permettra aussi de mesurer les effets sur la Trésorerie, et de préparer un Budget Supplémentaire d'ajustement qui pourrait potentiellement être décalé par rapport aux votes habituellement faits à la fin du mois de juin.

La Municipalité a déposé un dossier de demande de subvention dans le cadre de la Dotation Communautaire de Solidarité créée par la MGP (15 millions d'euros) pour soulager les collectivités des surcoûts dus à la crise sanitaire.

Associations et participation citoyenne durant la pandémie

Mandatements aux associations maintenu

La ville a procédé au versement des subventions de fonctionnement 2020 aux associations concernées. Des souplesses réglementaires ont été accordées au vu du contexte inédit pour faciliter au mieux ces mandatements.

Lancement de la campagne de subvention de fonctionnement 2021

La campagne est actuellement en cours. Un mail a été envoyé à l'ensemble des acteurs associatifs afin d'attirer leur attention.

Maintien du contact avec les associations

- Durant le confinement, les associations ont pu solliciter la ville concernant tous les sujets intéressant leur fonctionnement en lien avec la ville.
- Une note informant les associations genevilloises des souplesses réglementaires dont elles peuvent bénéficier va leur être adressée.
- A ce jour, les salles mises à disposition par la ville aux associations sont toujours fermées hormis pour les associations œuvrant dans le champ de l'accès aux droits et de l'apprentissage/formation. Les associations concernées ne devront pas être plus de 10 personnes dans une salle.

La ville a facilité l'engagement des associations et des genevilloise en période de pandémie

Soutien aux associations caritatives

- Depuis le lundi 30 mars, le CCAS, la Croix-Rouge et la Protection Civile proposent aux personnes isolées un service de livraison de courses de première nécessité, de médicaments,
- Des élus et habitants renforcent le Secours Populaire pour assurer les distributions alimentaires,
- Intervention afin que la Maison de la Solidarité dispose des masques lui permettant de rouvrir,
- Mise à disposition aux associations caritatives de masques, du matériel de protection, de l'aide à la distribution de colis alimentaires, de fourniture de jeux, livres, matériels permettant d'occuper les résidents.

Soutien aux associations œuvrant dans le champ des droits des femmes et aide aux victimes de violences conjugales

La ville a relayé des informations importantes en direction des genevillois et a permis le maintien de permanence (ligne d'écoute départementale femmes victimes de violences, Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) joignable mettant en lien avec un juriste, permanence téléphonique de l'association L'Escale, relai des numéros d'urgence)

La ville encourage le bénévolat solidaire

- Plateforme Ensembl' : Valorisation de la plateforme numérique Ensembl' afin de faciliter la mise en place de collectifs de voisins solidaires et permettre aux genevillois de participer à des actions locales solidaires.
- Masques solidaires : Tout est parti d'une envie d'agir d'habitants soutenu par la ville. Finalement 20 000 masques ont été fabriqués dont 6000 pour les enfants. 800 bénévoles ont répondu à l'appel. 45 personnes par jour à l'atelier. 80 couturières à domiciles. Habitants, élus, administration se sont mobilisés pour une belle aventure citoyenne et solidaire.
- Distribution de denrées alimentaires : Mobilisation d'élus et d'habitants pour la distribution de denrées alimentaires notamment en partenariat avec la Maison de la solidarité.